

Déclaration d'André MANDARD, Président du C.C.A.S. au Congrès de la F.N.A.S.C.E.E. du 2 avril 2008

Monsieur le représentant du Ministre,
Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,
Chers collègues et chers camarades,

Nous vivons des bouleversements sans précédents dans l'histoire de notre ministère.

Transferts, mutations, fusions, mutualisations, polarisations, externalisations, etc... se succèdent et se percutent à un rythme effréné.

Notre Ministère est confronté à des moments très difficiles. De très nombreux agents, des femmes et des hommes, subissent des situations extrêmement tendues dans un climat souvent délétère engendré par les politiques de démantèlement de nos services. Tous les jours nous prenons connaissance de personnels en plein désarroi. Toute la chaîne hiérarchique est touchée. Lors du CTPM du 19 février, j'ai alerté la Directrice Générale pour que l'accompagnement social mis en place soit fortement consolidé afin de pouvoir répondre à la grande détresse des agents et ne pas aboutir à des situations irréparables.

Dans le cadre de ce grand ministère d'Etat et dans ce contexte, avec les représentants du personnel, nous avons demandé au Ministre que l'action sociale se situe à un niveau d'excellence, en adéquation avec les ambitions affichées par le ministère et les besoins sociaux des agents et de leurs familles. Nous avons également signifié à la Directrice Générale et au Ministre notre attachement sans faille aux instances et structures qui composent notre action sociale : le C.C.A.S., les C.L.A.S., la mutuelle, le C.G.C.V. et la F.N.A.S.C.E.E. Nous avons rappelé que l'action sociale ne doit pas être un palliatif aux insuffisances salariales et notre revendication de porter rapidement le budget de l'action sociale au minimum à hauteur de 3 % de la masse salariale et des pensions. Dans ce nouveau ministère où le périmètre n'est pas encore stabilisé, les prestations sociales doivent être harmonisées en tirant vers le plus haut. C'est bien sur cet objectif que nous travaillons, notamment avec la F.N.A.S.C.E.E., au sein du C.C.A.S.

Les premières décisions se traduiront par une augmentation sensible de certaines prestations interministérielles d'action sociale et cela dès 2008. Je souhaite aussi vivement que la prestation arbre de Noël – action pour laquelle une forte majorité d'ASCEE sont très impliquées – fasse aussi l'objet d'une augmentation substantielle dès cette année.

En matière de restauration, de modes de garde d'enfants et surtout de logement, le CCAS et le CIAS (Comité Interministériel d'Action Sociale) œuvrent pour une forte amélioration des crédits dédiés à ces postes qui pèsent lourdement dans le budget des familles.

Un autre grand problème est celui de la sauvegarde du patrimoine immobilier et plus particulièrement les unités d'accueil. Les nombreuses questions de ce matin témoignent de grandes inquiétudes. La D.G.P.A. et le ministère – éclairés dans la plus grande transparence par la F.N.A.S.C.E.E. sur l'ensemble de son patrimoine – doivent tout mettre en œuvre pour pérenniser au maximum ces structures qui participent grandement au logement de courte durée et aux vacances familiales. Le Comité Central d'Action Sociale devra être consulté en la matière.

D'autres points difficiles émergent avec la mise en place des D.I.R. Certains chefs de service ne respectent pas les textes en vigueur et ne semblent pas enclins à la création des C.L.A.S. dans ces nouveaux services pour des raisons évoquées d'insuffisance d'effectifs. Ces situations ne sont pas acceptables. J'ai bien entendu l'intervention de Mme VARAGNE à ce sujet et j'espère que ce problème va être résolu rapidement. Il en va de l'action sociale de proximité menée par les CLAS et les ASCEE.

Dans un contexte très fluctuant, les incertitudes pèsent constamment sur les agents. Les services se réorganisent en permanence, telle mission part d'un service vers un autre, les agents doivent suivre ; il n'y a plus de marge de manœuvre en terme d'effectifs. Ce sentiment est renforcé par les effets d'une gestion des ressources humaines de plus en plus individualisée.

C'est bien d'une action sociale pérenne, garante d'humanisme, développée et conquérante dont ont besoin les agents actifs et retraités de notre ministère.

Une nouvelle fois, je tiens à réaffirmer mon attachement profond à l'ensemble des organismes qui œuvrent pour l'action sociale. Je crois que la rivalité CLAS/ASCEE est largement battue en brèche, que la complémentarité des deux en fait une richesse et un atout original et incontestable au sein de notre action sociale. Vous pouvez compter sur moi pour continuer à défendre ardemment les uns et les autres dans leurs champs d'action respectifs.

C'est bien ensemble que nous réussirons à franchir tous les obstacles qui se dressent devant nous.

Bonne fin de travaux. Vive l'action sociale.